

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/12/2020

Séance du 10/12/2020

L'an deux mil vingt, le dix décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de FRANCHESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de M. VERNIS Gérard, Maire.

Date de convocation : 04/12/2020.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Votes pour : 10

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Présents : MM. VERNIS, BARBAT, BOUCHON, COLLAYE, DORLENCOURT, GIRONNAY, LAFLEURIEL
MMES JACQUET, PRIEUR, SHEPPARD

Excusés : Mme GOVIGNON.

M. GIRONNAY Thibault a été élu secrétaire de séance.

OCTROI DE SUBVENTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal décide l'octroi de la subvention suivante :

- **Maison Familiale Rurale de Limoise: 50 €** pour l'accueil en formation d'un élève de Franchesse.

Ces sommes seront mandatées sur les crédits ouverts à l'article 6574 du budget communal 2020.

DEMANDE DE SUBVENTION SOLIDARITE DEPARTEMENTALE 2020:

Suite à la signature des marchés avec les entreprises, le Maire expose qu'il convient de confirmer la demande de subvention déposée auprès du Conseil départemental et invite les élus municipaux à revoir le plan de financement initialement prévu.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Sollicite l'accord définitif du Conseil départemental au titre du dispositif d'aide au bâti,
- Adopte le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Radiateurs – YVELEC	4 586.07 €	Subvention départementale	5 000.00 €
Supports vélos – MANUTAN	88.50 €	Total subventions	5 000.00 €
Fauteuil – MANUTAN	295.29 €		
Ordinateurs – JOLY INFORMATIQUE	1 693.00 €		
Matériel – SARL CIDAUMAT	871.40 €		
Armoire école – UGAP	411.67 €		
Tapis table – FABREGUE	200.10 €		
Lave-vaisselle - J .MARC JUGY	2 146.00 €		
Total dépenses hors taxes	10 146.80 €		

T.V.A.	1 112.14 €	Autofinancement	6 258.94 €
Total dépenses T.T.C.	11 258.94 €	Total recettes	11 258.94 €

- Donne toutes délégations utiles au Maire.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE:

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est éligible au plan de relance économique et solidaire voté le 2 juillet 2020 par le Département. Le but est d'aider les communes dans leurs travaux d'entretien de leur voirie communale. Le taux de financement est de 30% du montant HT des travaux subventionnés avec un plancher de 2 500€ HT et un plafond de 40 000€ HT.

Après une première prise de contact avec le Syndicat de Voirie d'Ygrande, Monsieur le Maire présente à l'ensemble des conseillers plusieurs devis, préalablement étudiés par la commission voirie.

Après concertation, les devis concernant les lieux-dits «Les Passets » et « Le Grand Domaine » ont été retenus, pour un montant total de 43 555.00 € HT.

Le financement de cette opération pourrait donc être le suivant :

Coût total HT :	43 555,00 €
Subvention CG :	12 000.00 €
Autofinancement :	31 555.00 €

Invité à s'exprimer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le plan de financement proposé,
- S'engage à inscrire les crédits suffisants au budget primitif,
- Sollicite, auprès du Conseil Général l'octroi de la subvention prévue,
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VALIDATION DEVIS ABATTAGE ARBRE

M. le Maire présente à l'assemblée un devis concernant l'abattage d'un épicéa sur le terrain de l'épicerie multi-services, établi par M. LABBE Mathieu.

Le conseil retient le devis seulement pour l'abattage, les autres services proposés (évacuation des déchets et nettoyage) seront assurés par la commune elle-même.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION COMMUNALE A LA VIE COMMUNALE :

Le Conseil municipal se déclare favorable au renouvellement de l'adhésion de la commune à La Vie Communale et s'engage à inscrire le montant de la cotisation correspondante (121,40 €) au budget primitif.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

Christian COLLAYE informe les conseillers que les bons d'achats des lauréats seront déposés directement dans les boîtes aux lettres, et seront à échanger auprès de M. Jean-Claude RAGUET, horticulteur à Bourbon l'Archambault.

SYNDICAT MIXTE DE VOIRIE D'YGRANDE :

Monsieur COLLAYE présente aux membres du Conseil Municipal le compte rendu de la dernière assemblée du Syndicat de voirie d'Ygrande.

Bilan du rapport d'activité 2019

22 communes sont adhérentes au syndicat soit 13 951 habitants.

Contribution 2019 : 14,50 €/habitant soit pour Franchesse, qui compte 477 habitants, la somme de 6 916.50 €

Rappel de la composition de la voirie communale : 39,31 Km de chemins goudronnés, 7,97 Km de chemins empierrés, 22,9 Km de chemins ruraux herbés soit un total de 70,18 Km

Contribution au petit entretien et mise à disposition de personnel

Broyage des chemins goudronnés et empierrés : 10 448.00 €

Fauchage des chemins goudronnés et empierrés : 3 829.68 €

Goudronnage : 6 474.36 €

Empierrement des chemins empierrés : 2 678.33 €

Résultat comptable : 350 187.00 €

PROPOSITION DE CREATION D'UN CHEMIN MEMORIEL « PIERRE BRIZON »

M. le Maire présente le courrier d'un habitant, portant proposition de création d'un chemin de randonnée autour de la mémoire de Monsieur Pierre BRIZON, né à Franchesse en 1878, ancien maire de la commune et député socialiste de l'Allier (1910-1919).

De nombreuses motivations sont mentionnées pour la création de ce chemin de randonnée.

L'ensemble de la municipalité voit ici une belle initiative et propose de se rapprocher de l'Association des Amis de Pierre Brizon afin d'initier ce projet.

NUMEROTATION COMPLEMENTAIRE AU LIEU DIT « ROUERE » :

Suite à l'installation du mécanicien Mr LECOMTE au lieudit « Rouère », le Conseil Municipal décide de procéder à la numérotation de la parcelle bâtie, cadastrée section A n° 592, et lui attribue le n° 10, « Rouère ».

Le Maire est chargé d'en informer le propriétaire ainsi que les diverses administrations concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.